

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

15 mai 2017, à 19h00

Salle des maîtres du Collège de Coteau-Fleuri

- Parents :** Boschetti Olivier (BO), Concha Alfonso (CA), Da Silva David (DSD) et Turin Bertschy Mélanie (TBM)
- Professionnels :** Blanc Christine (BC), Jaunin Nathalie (JN), Lugon Isabelle (LI), Schiltknecht Lise (SL) et Zryd Centelighe Claude (ZCC)
- Organisations :** Diday Isabelle (DI) et Pupet Patrick (PP)
- Autorités politiques :** Donze Manuel (DM) et Sax Susan (SS)
- Excusés/absents :** Essmaali Béchir (EB) et Walefack Mbamitat Didier (WMD)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 20.03.2017
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Informations membres et méthodes de communications
5. Avancée SC Règlement d'établissement
6. Avancée SC Assemblée de parents
7. Date et lieu de la prochaine séance
8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (OJ)

DSD, président de la Commission, donne la parole aux membres présents. Aucun membre n'a de remarques à formuler au sujet de l'OJ, qui est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du PV du 20 mars 2017

Tous les membres ont reçu un exemplaire du PV de la séance du 20 mars 2017.

DSD propose d'enlever les personnes suivantes de la liste des membres excusés dès lors qu'ils n'étaient pas formellement membre lors de la séance du 20 mars : M. Bolomey Florent, Mme Diday Isabelle, Mme Grandmottet Delphine, et M. Marwan Hamidi. DSD propose encore de mentionner dans les membres excusés Mme Jaunin Nathalie (en sus de M. Donze Manuel).

Ces modifications au PV sont acceptées à l'unanimité. Il n'y a pas d'autres modifications requises.



3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

DSD rappelle aux membres la démission que Mme Anne-Gabrielle Wyss lui a présentée. Les membres présents prennent acte de cette démission, tout en la regrettant.

DSD a retiré Mme Zryd Centelighe Claude de la sous-commission Assemblée des parents, selon son souhait. Les membres prennent acte de ce retrait.

Mme Diday Isabelle (DI) expose que le représentant officiel du FSG Chailly-Lausanne n'a pas encore été désigné. Elle présente cette association sportive (gymnastique), dont elle est la présidente, qui rassemble 300 membres, dont 200 jeunes.

Après discussion, il est proposé que DI soit élue comme représentante de cette association, avec possibilité de se faire remplacer lors de séances futures. DI est élue à l'unanimité.

Mme Sax Susan (SS), représentante du quart politique, se présente brièvement. Elle est membre du PLR et directrice d'un hôtel sis à Vidy. Elle est très intéressée à faire partie de la Commission.

DSD rappelle la composition des sous-commissions, à savoir :

Membres de la sous-commission Règlement d'Etablissement :

Boschetti Olivier (BO), Concha Alfonso (CA), Lugon Isabelle (LI) et Turin Bertschy Mélanie (TBM).

Membres de la sous-commission Assemblée des parents :

Pupet Patrick (PP), Schiltknecht Lise (SL) et Walefack Mbamitat Didier (WMD).

4. Informations membres et méthodes de communications

DI demande que les futurs mails lui soient adressés sur son adresse personnelle, et non à l'adresse du FSG.

Une seconde liste de présence est passée parmi les membres pour rassembler les numéros de téléphone et les adresses mail.

5. Avancée SC Règlement d'établissement

La sous-Commission s'est réunie à une reprise depuis la dernière séance de mars.

La quasi totalité des articles des règlements pris comme modèles (provenant des Collèges de la Sallaz et de Prélaz) a été étudiée et des modifications/compléments ont été opérés. Un projet de règlement est remis aux membres, qui reprennent les articles.

La question de la présence de la forme épïcène dans le règlement est passée au vote.

6 membres sont favorables, 5 membres sont opposés et un membre s'abstient (JN n'a pas droit de vote au sein de la Commission).

Les articles sont passés en revue et discutés. Les modifications souhaitées seront effectuées par la sous-commission et présentées lors de la prochaine séance.

Les membres recevront un nouveau projet quelques jours avant la prochaine séance afin de le lire et de pouvoir présenter des amendements, correctifs et/ou ajouts.

6. Avancée SC Assemblée de parents

Le règlement sera présenté lors de l'assemblée des parents. Il y aura également un concours de dessins d'écoliers. L'assemblée des parents aura lieu le 18 novembre 2017, afin de permettre aux classes de préparer leurs dessins d'illustration dans le cadre de ce concours.

Cette assemblée aura lieu à la Maison de Chailly. Ce lieu a été réservé. Il a été mis à disposition gratuitement.

Classes cordes ok de faire un petit récital. M Alekfak ok pour faire venir un chœur. Peut-être y incorporer des élèves de l'établissement. Aussi activités par cours qui se déroulent à Maison de Chailly (ex : capoeira).

Le but est d'attirer des parents par de petites animations et par la présentation du concours de dessins.



Les membres de la sous-commission vérifieront s'il y a besoin de prévoir la présence d'un technicien. Il convient également de s'informer sur le coût d'une telle intervention.

S'agissant du bar, il est admis que la Commission offrira des boissons non alcoolisées ainsi que des petits amuse-bouche. Tous les membres conviennent qu'il faut utiliser l'enveloppe de CHF 1'000.- mise à disposition.

Il conviendra encore de se renseigner sur les normes de police, pompier, etc. à respecter.

Une information aux parents d'élève devra être assurée par le canal des enseignants ainsi que des journaux Le Chailléran et Le Canard.

Il est prévu que la Maison de quartier soit ouverte dès 10h00 et jusqu'à la fin d'après-midi.

Les membres de la sous-commission estiment qu'il n'y a pas de nécessité d'avoir en son sein de nouveaux membres, même si les éventuels intéressés seraient les bienvenus.

7. Date et lieu de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est arrêtée au 21 juin 2017, à 19h00. Elle aura lieu soit au Collège de Chailly, soit à la Maison de quartier de Chailly. Les membres seront informés du lieu définitif en temps voulu.

8 Divers et propositions individuelles

DSD expose que selon lui les rencontres des parents des nouveaux élèves, mises en place par la Direction, pourraient être l'occasion de présenter le travail de la Commission. Il faudrait y penser pour l'année prochaine.

Aucun autre membre n'a de divers et/ou de propositions à présenter.

La séance est levée à : 21h00

Olivier Boschetti

Secrétaire

Lausanne, le 15 mai – 22 juin 2017

Lausanne, juillet 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
